

Henri Louis Victor Gugelot
1875-1942
Marcel Corneille Raphaël Petit
1900-1942
Résistants fusillés en 1942
au Fort de Vert-Galant à Verlinghem (Nord)
70^{ème} anniversaire de leur mort
Jean-Pierre Salengro
Jean-Claude Lagrou



Henri Louis Victor Gugelot



Marcel Corneille Raphaël Petit

Jean-Pierre Salengro et Jean-Claude Lagrou ont choisi de commémorer le 70^{ème} anniversaire de la mort de Résistants Dunkerquois, ici Henri Louis Victor Gugelot et Marcel Corneille Raphaël Petit, fusillés le 30 avril 1942, en leur consacrant des notices historiques relatant leur vie, leur engagement patriotique au sein de la Résistance et leur fin tragique.

Pour mémoire ils ont déjà consacré une notice à Raymond Georges Nicolas Albert Finot et à Pierre Eugène Emmanuel Léostic, jeune Dunkerquois, résistant parachutiste des S.A.S (1924-1942), documents consultables sur ce site

Ce document retrace donc l'existence de deux amis, Henri Louis Victor Gugelot et Marcel Corneille Raphaël Petit, pionniers de la Résistance à Malo-les-Bains [Comité « MD » - Malo-Direction], réseau auquel participèrent le Commander Kenneth Cohen, Pierre Malraux, l'Abbé Charles Lemaire,

Pierre Legrand, Patrice Selingue, Marcelle Lombardi ainsi que **Madame et Monsieur Denys** et leur fils **Pierre**.

C'est à leur mémoire qu'il est dédié.

Cette notice comprend 3 parties :

I – Henri Louis Victor Gugelot / Sa vie

II – Marcel Corneille Raphaël Petit / Sa vie

III - Henri Louis Victor Gugelot et Marcel Corneille Raphaël Petit

Leur engagement dans la Résistance, leur arrestation, leur mort.

I - Henri Louis Victor Gugelot
1875-1942
Sa vie

Henri Louis Victor Gugelot voit le jour le 5 février 1875, à quatre heures du soir, rue de Saint Omer à Watten (Nord) (Acte 16) ; il est le fils d'**Henri Louis Gugelot**, employé du chemin de fer, né le 6 septembre 1852 également à Watten (Nord) et **Mathilde Victoria Vasseur**, sans profession, née vers 1855.



Collection Claude Colaert / Généalogie et Histoire du Dunkerquois / G.H.Dk.

Employé de chemin de fer, comme son père, il épouse le 2 août 1897, à onze heures du matin, à Calais (Pas-de-Calais) (Acte 303), **Françoise Marie Desaintsteban**, sans profession, née le 8 juillet 1872, à cinq heures du soir, 413, rue des Fleurs, section D, à Saint Pierre lez Calais (rattaché à Calais dans les années 1880) (Acte 427), fille de :

Louis Charles Victor Desaintsteban, tulliste, né vers 1844,
et de

Irma, Marie Imbert, ouvrière en tulle puis ménagère, née vers 1849.

Françoise Marie Desaintsteban décède le 8 février 1959, à dix-sept heures, sans profession, âgé de quatre-vingt-six ans, 72 bis, Avenue Gustave Lemaire à Malo-les-Bains (Acte 23).

Ses funérailles sont célébrées le jeudi 12 février 1959, à dix heures, en l'église Notre-Dame du Sacré-Cœur de Malo-les-Bains.

De l'union Henri Louis Victor Gugelot / Françoise Marie Desaintsteban nait une fille :

Marie-Thérèse Henriette Irma Mathilde	Gugelot	° 29 mai 1898 à 13 heures	130, rue de Chantilly à Calais	Acte 832
--	----------------	---------------------------------	--------------------------------------	----------

**Marie-Thérèse Henriette
Gugelot**

Marie-Thérèse Henriette Gugelot épouse, à une date et un lieu qui ne nous sont pas connus, **André Gaston Selingue**, né le 29 juin 1883, à une heure trente du soir, section G, 50, Grande Rue à Saint Pierre lez Calais (Pas de Calais) (Acte 808), fils de :

François Ernest Selingue, négociant puis fabricant de tulle, né vers 1858 et de

Agnès Marie Danger, ménagère, née vers 1856, décédée le 8 août 1909 à Calais (Pas de Calais).

Employé aux transports maritimes, **André Gaston Selingue** décède le 23 décembre 1940, à quatre heures, 11, rue du Général Hoche à Malo-les-Bains (Acte 481) ; il est âgé de cinquante-sept ans.

Marie-Thérèse Henriette Gugelot, retraitée de la Caisse Primaire de Sécurité Sociale, décède quant à elle le 7 octobre 1963, à seize heures vingt, 72 bis, avenue Gustave Lemaire à Malo-les-Bains (Acte 180) ; elle est âgée de soixante-cinq ans.

De l'union André Gaston Selingue / Marie-Thérèse Henriette Gugelot naissent deux filles et un fils, **Patrice**.

Ingénieur à l'usine des dunes de Leffrinckoucke, **Patrice Selingue** épousera **Marcelle Lombardi**, laquelle sera condamnée à perpétuité et vivra un véritable enfer dans les camps de Pologne et au tristement célèbre camp de Ravensbrück en Allemagne.

Retirée à Chambéry (Savoie), **Marcelle Lombardi** assurera la co-présidente du S.D.N.N. (Association Nationale du Souvenir de la Déportation Nuit et Brouillard).

II - Marcel Corneille Raphaël Petit 1900-1942

Marcel Corneille Raphaël Petit voit le jour le 31 décembre 1900 à quatre heures du matin, 7, rue de l'Abreuvoir (devenue rue du 110ème R.I. par décision du Conseil Municipal du 26 Août 1920) à Dunkerque (Acte 1197).

Son père, **Gaston Georges Eugène Petit**, garçon épicier, journalier puis docker, naît le 23 avril 1875, à quatre heures du matin, 10, Vieux Marché au Beurre à Dunkerque (Acte 400).

Il décède le 17 janvier 1946, à vingt-quatre heures, sans profession, 92, avenue Foch (actuelle avenue de Rosendaël / Jacques Collache) à Rosendaël (Acte 38).

Sa mère, **Julie Françoise Foort**, domestique, sans profession puis ménagère, naît le 6 octobre 1876, à quatre heures du soir, 1, rue du Lion d'Or à Dunkerque (Acte 1035).

Elle décède le 7 janvier 1941, à onze heures, sans profession, âgée de soixante-quatre ans, 18, Rue de Bagatelle à Malo-les-Bains (Acte 2).

De l'union **Gaston Georges Eugène Petit / Julie Françoise Foort** célébrée le 5 juin 1896, à cinq heures du soir, à Dunkerque (Acte 177) naissent 2 fils :

Julien Georges Marcel	Foort / Petit Reconnu au mariage de ses parents	° 13 novembre 1893 3 heures	Hospice de Dunkerque	Acte 1201
Marcel Corneille Raphaël	Petit	° 31 décembre 1900 4 heures	7, rue de l'abreuvoir (rue du 110 ^{ème} R.I) Dunkerque	Acte 1197

Julien Georges Marcel Foort / Petit

Julien Georges Marcel Petit, chauffeur, épouse en premières noces, le 28 mai 1918, à 10 heures du matin, à Villeurbanne (Rhône) (Acte 175), Berthe Alphonsine Clémence Bernard, née le 10 août 1900 à Grande-Synthe, fille de :

François Jules Bernard, agent de police

Et de

Clémence Louise Renaut, sans profession.

Divorcé, **Julien Georges Marcel Petit**, employé à la S.N.C.F, épouse en secondes noces, le 20 juillet 1946, à dix heures dix, à Rosendaël (Acte 110), **Marguerite Françoise Coutelier**, sans profession, née le 13 octobre 1901 à quatre heures du soir, 26, rue des Arbres à Dunkerque (Acte 956), fille de :

Emile Louis Coutelier, marin puis peseur-juré, né vers 1872 à Dunkerque

Et de

Léonie Joséphine Louise Zoonkindt, sans profession, née vers 1872 à Dunkerque, y mariés.

Marguerite Françoise Coutelier est :

- *Veuve en lères noces, célébrées le 27 décembre 1924, à neuf heures trente, à Saint-Pol-sur-Mer (Acte 129), de Jules Alfred Demey, ouvrier du port, docker, né le 17 novembre 1901 à deux heures du matin, 22, rue du Nord (actuelle Rue Paul Bert (C.M. du 18 mai 1913)) (Acte 341) et décédé le 10 juillet 1935, à cinq heures trente, docker, âgé de trente-trois ans, Chalet « La Houle », 30, Boulevard de Lille (actuel Boulevard du 8 Mai 1945) à Malo-les-Bains (Acte 91).*
- *Divorcée en deuxièmes noces, célébrées le 28 novembre 1936, à neuf heures, à Malo-les-Bains (Acte 91) de Henri Désiré Vanhille, marin, né le 24 août 1902, à sept heures trente du soir, à Bray-Dunes (Nord) (Acte 35) ;*

Marguerite Françoise Coutelier décède le 3 juillet 1997, à 16 heures, résidence Yvon Duval, 133, rue du Boernhol à Coudekerque-Branche (Nord) (Acte 125) ; sans profession, elle est âgée de quatre-vingt-quinze ans.

La date et le lieu de décès Julien Georges Marcel Petit ne nous sont pas connus.

**Marcel Corneille Raphaël
Petit**

Marcel Petit, employé de commerce, épouse le 21 janvier 1922, à neuf heures quinze, à Malo-les-Bains (Acte 9) Célestine Alphonsine Delbecque, couturière, née le 3 juin 1893, à onze heures quarante-cinq, rue du Puits (actuelle Rue Winston Churchill) (Acte 157), fille de :

Alphonse Julien Delbecque, tisserand puis docker, né vers 1859, à Lille (Nord)

Et de

Marie-Jeanne Broderick, ménagère puis sans profession, née vers 1863 à Dunkerque.

Célestine Alphonsine Delbecque décède le 1er juin 1969, à sept heures, 122, rue de l'Hôtel de Ville à Malo-les-Bains (Acte 119) ; sans profession, elle est âgée de soixante-seize ans.

Ses funérailles sont célébrées le vendredi 6 juin 1969, à dix heures, en l'église Notre-Dame du Sacré-Cœur de Malo-les-Bains.

Le couple Marcel Petit / Célestine Alphonsine Delbecque n'aura pas d'enfant.

**III - Henri Louis Victor Gugelot
et
Marcel Corneille Raphaël Petit
Leur engagement dans la Résistance
Leur arrestation
Leur mort**

Henri Louis Victor Gugelot a fait toute sa carrière dans les chemins de fer, carrière qu'il termine comme chef d'une grande gare de triage de la région parisienne.

Très populaire parmi les cheminots, il est élu conseiller municipal d'une cité ouvrière.

Très attaché à la région du Nord, il décide d'y prendre sa retraite et s'installe à Malo-les-Bains avec ses enfants et petits-enfants.

Très dynamique, doté d'une solide constitution physique, de haute taille et doué d'une grande facilité d'élocution, il serait, à coup sûr, devenu un excellent animateur de la plage de Malo, si la guerre n'était, hélas, intervenue.

1939

Agé de soixante-quatre ans, **Henri Louis Victor Gugelot** est admis, à sa demande, dans le service des transports maritimes et se voit confier de délicates fonctions.

1940

Quand surviennent les bombardements, **Henri Gugelot**, qui s'est depuis longtemps familiarisé avec le métier d'infirmier, se met à la disposition de la mairie de Malo-les-Bains et devient l'un des meilleurs collaborateurs de **Denise Flouquet**.

C'est en remplissant cette mission qu'il a la douleur de rechercher et découvrir le corps de sa petite-fille, âgée de dix-sept ans, victime d'une bombe allemande, rue Belle-Rade à Malo, alors que son petit-fils n'est, fort heureusement, que blessé.

Dès l'automne 1940, **Henri Gugelot** constitue un groupement de patriotes déterminés à aider, par tous les moyens, le Général De Gaulle.

Son principal collaborateur n'est autre que **Marcel Petit**.

Ce dernier, photographe à Malo-les-Bains, 12, Boulevard de Lille (actuel Boulevard du 8 Mai 1945) reproduit avec l'aide de sa femme et de sa nièce **Madame Goris-Gens**, épouse d'un prisonnier de guerre, les photos du **Général De Gaulle** et du **Général Catroux** qui venait de le rejoindre à Londres.

C'est chez Marcel Petit que se retrouvent nombre de résistants.

Téméraire, **Henri Gugelot** n'hésite pas, lors d'une réunion publique consacrée à une demande d'augmentation de pension des cheminots retraités, à appeler ces derniers à rejoindre la Résistance.

Fin 1940, il a la douleur de voir mourir, près de lui, son gendre, ancien aviateur mais toujours patriote déterminé.

1941

Au mois de juillet 1941, **Henri Gugelot**, son petit-fils, un camarade de celui-ci, et **Marcel Petit** sont arrêtés par la Gestapo et incarcérés à la **Maison d'Arrêt de Loos**.

A l'issue d'une instruction au cours de laquelle on tente vainement d'obtenir d'eux les noms de leurs associés, les deux patriotes sont condamnés à mort le 17 septembre suivant, par le tribunal de guerre de la **Feldkommandatur 678 à Lille**.

Les deux enfants sont, pour leur part, condamnés à dix ans de travaux forcés.

Le chef d'accusation retenu contre eux est de s'être rendus coupable d'un crime irrémissible, celui d'avoir constitué un comité gaulliste dont l'activité consistait à faire passer en Angleterre des jeunes gens de Dunkerque et de la région environnante.

La peine de mort prononcée contre les deux hommes semble, dans un premier temps, être commuée en travaux forcés.

Henri Gugelot et **Marcel Petit** sont en effet extraits de Loos et conduits au bagne de **Rheinbach**, immense pénitencier, où ils seront rejoints, par la suite, par de nombreux Dunkerquois et Flamands français.

Placés chacun en cellule individuelle, ils sont contraints à un apprentissage, **Henri Gugelot**, à la confection d'enveloppes, **Marcel Petit**, au métier de tailleur.

1942

A la fin mars 1942, soit sept mois après leur condamnation, **Henri Gugelot** et **Marcel Petit** quittent **Rheinbach** et se retrouvent à **Loos**, peut-être, pensent-ils, pour bénéficier d'une grâce, ou à défaut, d'une remise de peine.

Rien de tel ! Hélas !

Durant leur séjour à **Rheinbach**, les patriotes lillois ont, en effet, effectué un coup particulièrement audacieux contre des officiers et des soldats allemands.

Les auteurs n'ayant pu être identifiés, l'ennemi décide, à titre de représailles, de fusiller des Résistants français, impliqués ou non dans cette affaire.

Au matin du 30 avril 1942, **Henri Gugelot**, âgé de soixante-sept ans, et **Marcel Petit**, apprennent que le moment de mourir était arrivé.

Ils se préparent courageusement à la mort.

Les lettres, qu'ils adressent à leur famille, attestent de la noblesse de leurs sentiments et de la fermeté de leur âme.

Après avoir assisté à la messe et communié, ils marchent vers le poteau d'exécution.

L'attitude de l'un et de l'autre devant les fusils braqués sur eux, font, à coup sûr impression sur leurs bourreaux.

Un troisième homme, **Henry Ternyn**, membre du parti communiste, est également exécuté.

La nouvelle de cette double exécution cause une émotion considérable à Malo-les-Bains.

C'est avec courage que le curé de la paroisse annonce en chaire le service funèbre qui est célébré pour les deux hommes « Morts pour la France », et auquel assiste la population tout entière.

Après la condamnation d'**Henri Gugelot**, sa fille – veuve récente, fille et mère torturée – lui succède à la tête de l'organisation secrète.

Son dévouement est admirable.

Par la suite, en qualité d'infirmière de la Croix Rouge, cette courageuse femme se consacre sans prendre un instant de repos, aux évacuations de 1944 et de 1945.

C'est grâce à elle et à ses camarades de la Croix Rouge que les vieillards, les malades et les enfants de Malo-les-Bains peuvent quitter la ville en voiture.

Puis, ayant tout perdu, tout abandonné, l'héroïque infirmière rejoint sa mère, qui, depuis quelques mois, s'est installée à Drancy (Seine-Saint-Denis) avec sa dernière petite-fille, âgée de sept ans.

*De son côté, l'épouse de **Marcel Petit** reprend elle-même la mission secrète de son mari et s'en acquitte courageusement.*

Son père fait preuve, lui aussi, d'une attitude stoïque dans le malheur qui frappe la famille.

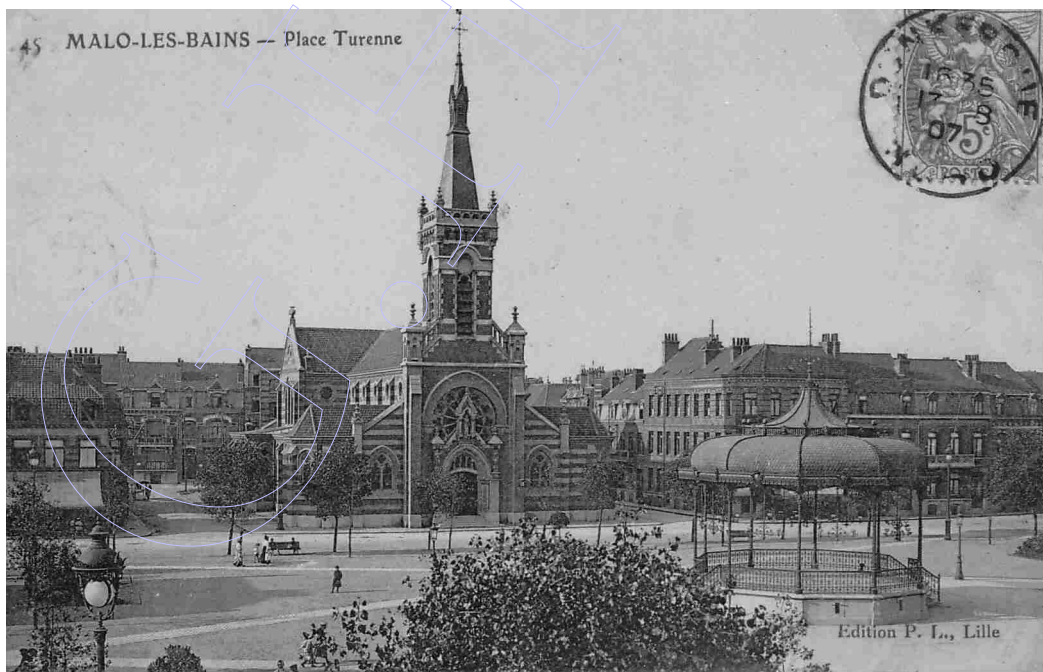
*Après la Libération, les corps d'**Henri Gugelot** et **Marcel Petit** sont découverts dans un charnier situé à Marquette-les-Lille. Ils ont été exécutés au Fort de Vert-Galant à Verlinghem (Nord) près de Lambesart.*

Deux acte de décès sont dressés en mairie de Lille le 1^{er} mai 1942, et libellés comme suit :

Décédé le 30 avril 1942, à dix-neuf heures quarante, retraité S.N.C.F., âgé de soixante-sept ans à Lille (sans autres précisions) (Acte 1558), avec la mention « Mort pour la France » (avis ministériel du 22 Août 1946).

Décédé le 30 avril 1942, à dix-neuf heures quarante, photographe, âgé de quarante et un ans à Lille (sans autres précisions) (Acte 1557), avec la mention « Mort pour la France » (avis ministériel numéro 30264 du 31 Juillet 1945).

*Les funérailles solennelles d'**Henri Gugelot**, Capitaine, Chevalier de la Légion d'Honneur, Croix de Guerre, et de **Marcel Petit** sont célébrées le samedi 15 septembre 1945 à quinze heures.*



Collection Gérard Vandenbroucke / Généalogie et Histoire du Dunkerquois / G.H.Dk.

Après absoute et levée des corps par le clergé de Malo-les-Bains, les cercueils portés à bras par d'anciens F.F.I. et encadrés par les fusiliers-marins sur le côté gauche et des fantassins, sur le côté droit, hommage de l'armée française, traversent plusieurs rues de la ville.

*Au cimetière de Malo-Ancien, des allocutions sont prononcées par Messieurs **Marius Marant**, Sous Préfet de Dunkerque, **Ferdinand Schipman**, Maire de Malo-les-Bains et **Edouard Dewulf**, au nom de la Résistance.*

Ces trois personnalités tiennent à bien faire comprendre à leurs concitoyens la signification profonde d'une telle cérémonie, la signification profonde de l'œuvre accomplie par les deux héros, mission dangereuse mais combien idéalisée par le sacrifice qu'ils ont fait de leur vie et de leur bonheur familial.

*Les orateurs insistent sur la rareté de tels hommes, soulignant que rares furent en effet en 1940, époque de notre désagrégation nationale, les Français sur qui le doute n'avait pas prise, et que seule, la patriotique clairvoyance d'**Henri Gugelot** et **Marcel Petit** permit à leurs disciples, réconfortés par leur exemple, de gagner le grand combat.*

***Henri Gugelot** fut inhumé Allée 25, Case 27, où il repose avec les autres membres de sa famille.*

***Marcel Petit** fut inhumé Allée 39, Case 7, dans le caveau familial.*

*A Malo, une plaque commémorative fixée à l'angle des rues de Flandre et des Fusillés et inaugurée le lundi 11 novembre 1946, rappelle leur souvenir, ainsi que celui d'autres résistants malouins: **Raymond Finot** (1915-1942), **Gilbert Milleville** (1927-1944) et **Norbert Doyen** (1922-1944).*



Photographie Jean-Pierre Salengro / Généalogie et Histoire du Dunkerquois / G.H.Dk.

*Le Conseil Municipal de Dunkerque en sa séance du 22 décembre 1978, a donné le nom d'**Henri Gugelot** à une résidence connue sous l'appellation Bâtiment A, à son nom, Avenue des Bains et le nom de **Marcel Petit** à une résidence connue sous le sigle de Bâtiment C, à son nom, Avenue des Maréchaux de France.*

***Jean-Pierre Salengro**
Jean-Claude Lagrou*

28 juillet 2012

4 août 2012

Sources :

Presse : Nouveau-Nord, Voix du Nord

Etat-Civil.

Généalogie et Histoire du Dunkerquois.

G. H. D. K.